



Il est temps de réformer un marché de l'électricité où règnent tromperie et cupidité

Après avoir demandé qu'un critère de non recours à l'AReNH soit ajouté au label VertVolt de l'ADEME, Enercoop vient d'annoncer recourir à l'électricité nucléaire d'EDF pour assurer sa survie financière. La CFE Énergies voit dans ce revirement d'un fournisseur qui faisait de son exemplarité verte un marqueur commercial mais qui se convertit aujourd'hui à l'électricité nucléaire la preuve que sur le marché de l'électricité, la cupidité et l'appât du gain l'emportent une nouvelle fois.

Preuve est aussi faite avec ce revirement d'Enercoop qu'un modèle ne reposant que sur les énergies renouvelables intermittentes est fragile et offre peu de résilience face aux caprices du marché. La revendication du syndicat des énergies renouvelables qui veut imposer la « *raison immédiate d'intérêt public majeur* » au risque d'un passage en force anti-démocratique n'est donc pas sans poser question.

Pire, en lançant cette semaine son action de groupe contre le fournisseur d'énergie Mint, l'association CLCV regrette l'autorisation que la DGEC a donnée à des dizaines de fournisseurs « *virtuels* » sans exiger de couverture de marché et de solvabilité. La CLCV dénonce tout autant l'insuffisance du rôle de vigie prudentielle que la Commission de Régulation de l'Énergie aurait normalement dû jouer.

Dans ces conditions, la CFE Énergies se demande qui peut encore prétendre aujourd'hui que la concurrence dans l'électricité est bonne par essence et que le marché a réponse à tout. Il n'y a qu'à regarder l'Australie dont le régulateur vient de prendre le contrôle du réseau électrique, suspendant un système de marché en proie à la flambée des prix et à la menace de coupures généralisées.

La CFE Énergies salue donc la prise de position de la Présidente de la Commission européenne qui a déclaré le 8 juin dernier devant les eurodéputés que « *ce système de marché ne fonctionne plus* » et que « *nous devons le réformer* ». En prenant le contrepied de l'agence de coopération des régulateurs européens (ACER), Ursula Von der Leyen devra en effet lutter contre les fortes réticences qui s'expriment à Bruxelles. La prudence de Kadri Simson, commissaire européenne à l'énergie, rejoint en effet l'approche libérale de l'ACER qui procrastine en reportant à fin 2022, voire à l'été 2023, l'étude d'impact sur une telle réforme du marché, pourtant aussi urgente qu'essentielle.

N'en déplaise à ces thuriféraires du marché, le modèle de transition énergétique, basé sur la fermeture de moyens pilotables au prétexte de favoriser le développement des énergies renouvelables, a conduit à réduire l'offre sans pour autant réduire la demande et donc à générer une crise des prix. La dégradation de la compétitivité européenne qui résulte de cette crise des prix, aggravée par les conséquences de la crise russo-ukrainienne, impose d'urgence de revoir les dogmes qui ont jusqu'à présent façonné la construction européenne de l'énergie. Le patronat allemand commence d'ailleurs à tirer la sonnette d'alarme.

Dans l'urgence pour ne pas dire la panique, les Européens ont été capables de revoir leurs certitudes libérales pour les stockages de gaz au nom de la sécurité et de la souveraineté. Ils doivent donc pouvoir faire de même dans l'électricité en réformant le marché en profondeur, et en mettant également fin à l'entêtement concurrentiel dans l'hydroélectricité. C'est d'autant plus important que les ressources en eau deviennent critiques avec des sécheresses de plus en plus nombreuses et sévères. C'est pourquoi la CFE Énergies soutient les efforts de la France à obtenir une réforme en profondeur du marché européen de l'électricité qui mette sécurité, vision de long terme, souveraineté et défense des biens communs au cœur des priorités.

Contact presse : Alexandre GRILLAT – alexandre.grillat@cfe-energies.com